

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 04 novembre 2024



Ordre du jour
du Conseil Municipal Extraordinaire
du 04 novembre 2024 à 20H00

1/ Droit de préemption urbain

2/ Questions diverses

Ce Conseil Municipal se déroulera dans la Salle du Conseil en Mairie

Fait à Vaulx-Milieu, le 29 octobre 2024

Le Maire,

Dominique BERGER



Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 04 novembre 2024



MAIRIE DE VAULX-MILIEU

7, place de l'Eglise—38090 VAULX-MILIEU

04.74.94.27.64

POUVOIR

Je soussigné(e) : *Wendelin Babin*
agissant en qualité de *Conseiller municipal délégué*
empêché(e) d'assister à *CM*
Qui se tiendra le *4/11/2024*
Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document à
M^{me} *RATONNAT Silke*

Fait à VAULX-MILIEU,

Le déclarant

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 04 novembre 2024



MAIRIE DE VAULX-MILIEU
7, Place de l'église 38090 Vaulx-Milieu
04 74 94 27 64

POUVOIR

Je soussigné Philippe LEHALE

Agissant en qualité de Conseiller Municipal

Empêché d'assister à la réunion du conseil municipal

Qui se tiendra le 4 novembre 2024

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mr Dominique BERGER.

Fait à Vaulx-Milieu,

le déclarant

Mairie de Vaux-Milieu
Séance du 04 novembre 2024



MAIRIE DE VAUX-MILIEU
7 Place de l'Eglise
38090 VAUX-MILIEU

POUVOIR

Je soussigné(e), Roselyne YATEO
agissant en qualité de Conseillère municipale
donne pouvoir à : Christiane NELLE
pour me représenter au Conseil Municipal du 4 novembre 2024
et émettre tout vote, signer tout document.

Soit pour pouvoir
Roselyne YATEO

Fait à : Vaux-Milieu
le : 21/11/2024

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 04 novembre 2024

Séance extraordinaire du 04 novembre 2024

Le 04 novembre deux mil vingt-quatre à 20h00, le Conseil Municipal de Vaulx-Milieu, s'est réuni en session extraordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BERGER, Maire.

Présents : Mrs BASSIERE Didier, BRAULT Jean-Pierre, FERLET Daniel, GAUTIER Sébastien, GOUTTEFANGEAS René, LEHALLE Philippe, LOCATELLI Pascal, LUQUAIN Rémi, METTEM Yves, RIVOIRE Gérard, SORRO Jean-Michel, Mmes BEDDOUCHE Marie, BERNET Corinne, DARMET Lise, HANIQUE Danielle, MATEO Roselyne, MILLE Christiane, PETIT Pierrette, POUDEVIGNE Magaly, RATONNAT Silke, TOROSSIAN Hortense.

Excusés : LEHALLE Philippe donne pouvoir à BERGER Dominique, LUQUAIN Rémi donne pouvoir à RATONNAT Silke, MATEO Roselyne donne pouvoir à MILLE Christiane.

Absents : BEDDOUCHE Marie, GAUTIER Sébastien, SORRO Jean-Michel, TOROSSIAN Hortense

Madame Lise DARMET a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2024/52 : Droit de Préemption Urbain

Monsieur le Maire expose :

Quatre projets de vente ont été notifiés à la Mairie. Il s'agit des biens suivants, soumis au Droit de Préemption Urbain :

- Un tènement immobilier cadastré section AC n° 45, 46 et 47 sis 7 et 7 bis rue de la Rochette ;
- Un échange de parcelles de terre de 480 m² cadastrées section B n° 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138 et 2145 sises « Milieu » ;
- Un échange de parcelles de terre de 1288 m² cadastrées section B n° 2049, 2050, 2051, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067 et 2068 sises « Milieu » ;
- Une maison d'habitation cadastrée section AH n° 113, 71 et 64 sise 40 rue Franz Liszt ;

Ces biens ne présentant pas d'intérêt pour la commune, il est proposé à l'assemblée de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain à l'occasion de leur mise en vente.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE de ne pas exercer le Droit de Préemption Urbain à l'occasion de la mutation des biens décrits ci-dessus pour les déclarations d'intention d'aliéner n°20 à 23 déposées respectivement en mairie les 22 et 23/10/2024.

Délibération votée par 18 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Dominique BERGER : Il s'agit d'un échange de parcelles entre les deux promoteurs du lotissement Le Clos des Sens de la Cime de Vaulx (GANOVA et ELEGIA). Ainsi ils peuvent organiser le lotissement sans qu'un lot commercialisé appartienne en même temps aux deux promoteurs.

Mairie de Vaulx-Milieu
Séance du 04 novembre 2024

Informations diverses :

Dominique BERGER : La parcelle de 6 600 m² des jardins familiaux est libre et est à disposition de l'association Vaulxjardins. L'association doit maintenant définir le fonctionnement de ces jardins familiaux et leur accès. La parcelle sera maintenue propre en attendant les futurs jardiniers.

Dominique BERGER : Le rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre est à 10H45 à la mairie avec l'équipe du CME pour aller fleurir les tombes. Un apéritif sera servi à l'issue de la cérémonie.

Dominique BERGER : Une réunion sur le Parc Technologique 2 a lieu le 19 novembre à 18h. Un conciliateur s'est présenté comme animateur des échanges. Aujourd'hui les terrains appartiennent à la CAPI mais l'urbanisation nécessite soit une modification du PLU soit une déclaration de projet validée par le Conseil Municipal.

Rémi LUQUAIN : La soirée d'accueil des nouveaux habitants aura lieu le 22 novembre à 19h.



**

Prochain Conseil Municipal :
lundi 16 décembre 2024
salle du Conseil Municipal

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2024-52	Droit de Prémption Urbain	Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré le 04 novembre 2024 et, ont signé le Maire et la Secrétaire

Signatures :

BERGER Dominique	Maire,	
DARMET Lise	Elue,	

Listes des membres présents :

BASSIERE Didier
BERGER Dominique
BERNET Corinne
BRAULT Jean-Pierre
DARMET Lise
FERLET Daniel
GOUTTEFANGEAS René
HANIQUE Danielle
LOCATELLI Pascal
METTEM Yves
MILLE Christiane
PETIT Pierrette
POUDEVIGNE Magaly
RATONNAT Silke
RIVOIRE Gérard